



Mars 2015 - N° 5



EDITO

Voici le n° 5 de notre bulletin Lapan infos.

L'année 2015 sera, à nouveau, une année d'élections avec les élections départementales les 22 et 29 Mars prochain puis les élections régionales en fin d'année.

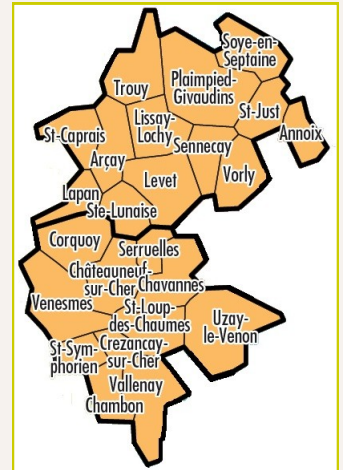
Les élections départementales remplacent les élections cantonales que vous connaissiez.

Nous élirons à cette occasion les conseillers départementaux (ex conseillers généraux), dans le cadre de la nouvelle carte cantonale : nouveau nom pour un nouveau territoire et une nouvelle élection.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) sera élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

Ces nouveaux élus siègeront sur un nouveau territoire composé du regroupement des cantons de Châteauneuf sur Cher et de Levet, soit 24 communes regroupant plus de 15.500 habitants.

Le décret n° 2014-206 du 21 février 2014, portant la délimitation des cantons dans le département du Cher, a désigné la commune de TROUY comme chef-lieu de canton, en lieu et place de la commune de LEVET.



Nouveau découpage du canton de Trouy

Autre évènement dans notre commune, nous mettons en place nos nouvelles activités dont vous découvrirez le détail en page 4.

Le premier atelier sur le thème « Cuisine et truffes » a eu lieu le 28 février et a réuni une vingtaine de participants.

Au fur et à mesure des ateliers, nous fixerons d'autres dates.

La convivialité sera le maître mot, venez nombreux.

Bonne lecture à tous,

Annie Raduget - Maire de Lapan

Jean-Pierre WEYDERT nous a quitté
le 15 février 2015.

Ancien Maire adjoint de 2000 à 2007

ETAT CIVIL

Naissances de Julia SCHWARZ le 4.01.2015

Lila RENE le 13.01.2015

Maël BOUGNOT le 15.01.2015

A NOTER

Elections départementales
des 22 et 29 mars 2015

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00.

Directrice de la Publication :
Annie Raduget

Ont contribué à la réalisation
de ce numéro :

Valérie Charles
Jérémie Dupin
Nadège Fossé
Christine Gauriat
Daniel Gauriat
Nicolas Malin

Impression : Mairie de Lapan

Cérémonie des vœux à Lapan

Vendredi 23 Janvier, Annie Raduget a présenté ses vœux à la population.

Près d'une centaine de personnes sont venues assister à la cérémonie dans la salle des fêtes.



Après avoir rappelé son engagement envers ses concitoyens, le Maire a présenté le **bilan 2014** :

- les travaux dans la commune : agrandissement du cimetière, rénovation des façades des bâtiments communaux ;
- les travaux de voirie réalisés avec la Communauté de Communes ABC ;
- les animations qui ont jalonné l'année 2014.

Annie Raduget a ensuite annoncé les **projets futurs** :

- la sécurisation de la traversée du village ;
- la mise aux normes de l'éclairage public avec le Syndicat d'énergie du Cher ;
- la réalisation d'un terrain de boules ;
- la mise aux normes de la cuisine de la salle des fêtes ;
- la création d'activités pour les habitants.

Avant de lever le verre de l'amitié, le Maire a remercié l'ensemble des acteurs qui ont contribué à l'épanouissement de la commune.



Autour de la truffe à Lapan



1er marché aux truffes à Lapan

La commune de Lapan a accueilli, samedi 17 janvier, le premier marché aux truffes du département du Cher.

Plus de 400 visiteurs se sont rendus à la Salle des Fêtes pour déguster, découvrir ou acheter ce précieux champignon.

Près de 8,6 kg de truffes noires ont été vendues pendant cet après-midi.

Le soir, un repas à base de truffes était servi par le restaurant Lapan's Berrichonne.



Atelier « Découverte de la truffe »

A l'initiative du Conseil Municipal, un atelier « Truffes » était organisé samedi 28 février.

Au menu : *beurre de truffes, filet mignon tagliatelles sauce à la truffe, fromage truffé, crème brûlée à la truffe.*

Toutes ces recettes, réalisées dans la bonne humeur, ont ensuite été dégustées par la vingtaine de participants.



Synthèse du Conseil Municipal du 13 mars 2015 *

* Le compte-rendu officiel est consultable sur le tableau d'affichage de la Mairie, en Mairie et sur le site lapan.fr.

Approbation du Compte de Gestion 2014 du Receveur Municipal

Voté à l'unanimité

Approbation du Compte Administratif 2014

Voté à l'unanimité

Vote du taux des 4 taxes directes locales pour 2015

Le maintien des taux 2014 pour l'année 2015 a été voté à l'unanimité.

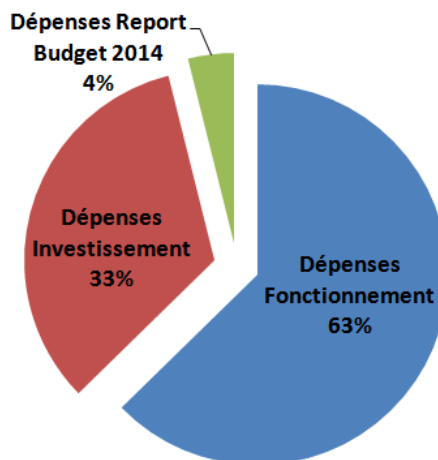
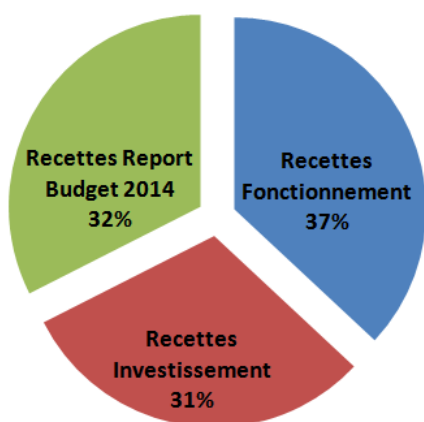
Taxe d'Habitation	10,34%
Taxe Foncière (bâti)	11,44%
Taxe Foncière (non bâti)	15,10%
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	14,30%

Budget 2015

Le budget 2015 a été voté à l'unanimité pour un montant total de 288 922 €.

RECETTES		
Fonctionnement	Investissement	Report Budget 2014
106 763 €	88 374 €	93 784 €

DEPENSES		
Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser 2014
181 112 €	96 532 €	11 278 €



Proposition Achat terrain

Il a été donné pouvoir à Mme le Maire de signer l'acte de vente pour le rachat du terrain du SMEAL.



Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements

À partir du 9 mars 2015,

les maisons et les appartements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée.



Nouvelles activités



Atelier Histoire du village

Nous vous proposons de nous retrouver pour recueillir vos anecdotes sur notre village : l'école, la fabrique de fromage, le château ...

1^{ère} réunion : mardi 14 avril à la mairie de 9h30 à 11h30

Apportez vos documents et photos !!

Activités manuelles & créatrices



Venez participer aux ateliers de Loisirs Créatifs organisés à la mairie le samedi de 9h30 à 11h30.

11 avril : Collage serviettes

16 mai : Déco art floral

13 juin : Bijoux

Promenades autour de Lapan



Une petite marche vous tente ?

Départ de la Place de l'église le jeudi et le dimanche à 9 h 30.

1^{ères} sorties : jeudi 26 mars

et dimanche 12 avril

Promenade d'environ 1 heure

Chacun est responsable de sa sécurité et est tenu de respecter le code de la route.

Retrouvez-nous sur lapan.fr

Vous souhaitez recevoir Lapan Infos par mail.

Vous souhaitez être informés des actualités du site internet.

Il vous suffit de communiquer votre adresse mail en écrivant à :

mairie@lapan.fr



Pêche de l'anguille européenne dans le département du Cher pour 2015

La pêche de l'anguille sédentaire ou anguille jaune est autorisée du 01/04/2015 au 31/08/2015 en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Rappel : La pêche de l'anguille de moins de 12 cm (y compris civelle, alevin d'anguille) et la pêche de l'anguille argentée (ou anguille d'avalaison) sont interdites en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Agenda

22 & 29 mars	Elections départementales	Promenade 26/03
28 mars	Soirée choucroute organisée par l'A.L.C.S. de Lapan	Loisirs Créatifs Collage serviettes 11/04
16 avril	Déjeuner au lycée Jacques Cœur	Promenade 12/04
1er mai	Tour cycliste du Canton organisé par l'US Florentaise	Atelier Histoire du village 14/04
8 mai	Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, au monument aux morts à 11h30	Loisirs Créatifs Déco Art floral 16/05
17 mai	Grand Prix du Vél'Eau organisé par l'Amicale Cyclo Castelneuvienne	Loisirs Créatifs Bijoux 13/06
31 mai	Randonnée pédestre organisée par l'A.L.C.S. de Lapan : 3 circuits de 5 km, 11 km et 21 km	
6 juin	Voyage organisé par le CCAS « Une journée en Morvan » : Pisciculture d'Alligny, promenade en bateau sur le lac des Settons, Musée de la saboterie de Gouloux, Maison des hommes et des paysages de St Brisson...	